

# GUIDE D'UTILISATION DE L'IMPÔT À LA SOURCE EN LIGNE (ISeL)

À l'attention des débiteurs  
de prestations imposables (DPI)

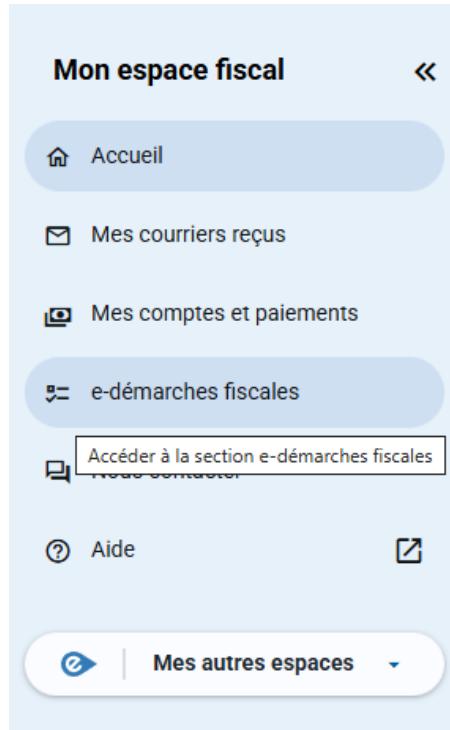
Édition 2025

# Table des matières

<b>La récapitulation de l'impôt à la source</b>	<b>3</b>
<b>Mettre à jour les données de références</b>	<b>5</b>
Compléter les informations DPI	5
Enregistrer un lieu de travail	7
Ajouter un employé salarié	9
Une personne quitte l'entreprise	12
Déclarer un taux de télétravail pour un employé frontalier	15
Déménagement en cours d'année	16
<b>Saisir les données salariales</b>	<b>19</b>
<b>Transmettre à l'administration fiscale</b>	<b>21</b>
<b>Imprimer une attestation-quittance</b>	<b>23</b>
<b>Honoraires d'administrateur</b>	<b>24</b>
<b>Artistes, sportifs et conférenciers</b>	<b>26</b>
Saisir les prestations ASC	26
Transmettre les prestations ASC à l'administration fiscale	29
<b>Déposer un fichier xml</b>	<b>30</b>
<b>En savoir plus</b>	<b>31</b>

# La récapitulation de l'impôt à la source

Après votre authentification dans les e-démarches de l'État de Genève, sélectionnez **le menu e-démarches fiscales**.



Puis dans le chapitre *Je suis employeur (DPI)*, sélectionnez *Gérer ma liste récapitulative* et cliquez sur **Démarrer la démarche**.

## Je suis employeur (DPI)

Gérer ma liste récapitulative	<a href="#">En savoir plus</a>	<b>Démarrer la démarche</b>
Gérer ma situation en tant qu'employeur	<a href="#">En savoir plus</a>	<b>Démarrer la démarche</b>
Répondre aux demandes de renseignement	<a href="#">En savoir plus</a>	<b>Démarrer la démarche</b>
Formulaire d'annonce	<a href="#">En savoir plus</a>	<b>Démarrer la démarche</b>
Décompte de paiement	<a href="#">En savoir plus</a>	<b>Démarrer la démarche</b>
Nous contacter	<a href="#">En savoir plus</a>	<b>Démarrer la démarche</b>

Pour démarrer une nouvelle saisie ou corriger des données déjà transmises, sélectionnez l'année puis cliquez sur **Démarrer la saisie**

 La nouvelle saisie des données salariales d'un mois est possible dès le 22 du mois concerné.

## Sélectionner l'année pour laquelle vous voulez transmettre des données

Année fiscale

+ Démarrer la saisie

 Ou déposer un fichier XML



Si une liste **En cours de saisie** existe pour cette même année fiscale, vous devez la reprendre en cliquant sur **Reprendre la saisie** ou bien la supprimer si elle a été créée par erreur.

### Avril 2025

Date de création : 15.07.2025

ID AEL - 456738953LJ5

 Reprendre la saisie

 Supprimer

 En cours de saisie

La liste récapitulative de l'année s'ouvre, elle contient déjà les données précédemment transmises s'il y a lieu. Vous pouvez corriger un mois déjà transmis.

# Mettre à jour les données de références

## Compléter les informations DPI

Lors de votre première connexion à ISEL, vous devez compléter vos informations. Pour cela, depuis la page d'accueil, choisir **Mettre à jour mes informations DPI**.

### Que voulez vous faire ?

[Mettre à jour mes informations DPI](#)

[Mettre à jour les lieux de travail](#)

[Mettre à jour les personnes imposées à la source](#)

[Imprimer l'attestation-quittance](#)

[Mettre à jour les prestations \(montant imposé, retenue, barème\)](#)

Taper les premiers caractères de votre adresse, sélectionner l'adresse dans la liste déroulante.

Adresse

Pays

Suisse

Genève  Autre canton

C/o

Adresse

carl-vogt

Je ne trouve pas mon adresse

Boulevard **Carl-VOGT** 1, 1205 Genève (GE) 

Boulevard **Carl-VOGT** 100, 1205 Genève (GE)

Boulevard **Carl-VOGT** 101, 1205 Genève (GE)

Boulevard **Carl-VOGT** 102, 1205 Genève (GE)

 Enregistrer

Si votre adresse ne s'affiche pas dans la liste, cliquer sur **Je ne trouve pas mon adresse** et compléter manuellement tous les champs.

Adresse

**Pays**

Suisse

Genève  Autre canton

**C/o**

Adresse

Je ne trouve pas mon adresse

Numéro

11

Case Postale

Rue

Mont-Blanc

NPA

1202

Localité

Genève

 **Enregistrer**

Cliquer sur **Enregistrer**.

L'onglet **Information DPI** est maintenant valide. Vous devrez modifier ces données uniquement en cas de changement.

# Enregistrer un lieu de travail

Chaque retenue à la source effectuée doit être associée à un lieu de travail. Sur la page d'accueil, choisir **Mettre à jour les lieux de travail**.

## Que voulez vous faire ?

Mettre à jour mes informations DPI

Mettre à jour les lieux de travail

Mettre à jour les personnes imposées à la source

Imprimer l'attestation-quittance

Mettre à jour les prestations (montant imposé, retenue, barème)

Cliquer sur **Ajouter un lieu**.

 République et canton de Genève 

< Retour à la liste des LR

## Récapitulatif de l'impôt à la source 2021

Accueil Informations DPI ✓ Lieux de travail ! Personnes imposées ! Prestations soumises à l'impôt !

### Référentiel des lieux de travail

Ajouter un lieu	Rechercher				
♦ Lieu de Travail	♦ Numéro et Rue	♦ NPA	♦ Localité	♦ Commune Politique	Actions

Compléter la dénomination du lieu. Ce nom vous permettra d'associer les retenues effectuées au lieu de travail.

Taper les premiers caractères de votre adresse et la sélectionner dans la liste déroulante.

**Nom du lieu**

**Pays**

**Genève**    **Autre canton**

**Adresse**

  **Je ne trouve pas mon adresse**

**Place de Cornavin 12, 1201 Genève (GE)** 

**Canton**

**Enregistrer** **Annuler**

Si votre adresse n'apparaît pas dans la liste, cocher la case **Je ne trouve pas mon adresse** et compléter manuellement tous les champs.

**Attention**, la commune politique du lieu de travail est obligatoire.

**Adresse**

  **Je ne trouve pas mon adresse**

**Numéro**

 **Rue** 

**NPA**

 **Localité** 

**Commune Politique**

**Canton**

**Enregistrer** **Annuler**

Cliquer sur **Enregistrer**.

L'onglet **Lieux de travail** est maintenant valide. Vous devrez modifier ces données uniquement en cas de changement.

# Ajouter un employé salarié

Les données sur les employés sont à saisir une seule fois, et à tenir à jour à chaque modification. Sur la page d'accueil, sélectionner **Mettre à jour les personnes imposées à la source / Imprimer l'attestation-quittance**.

## Que voulez vous faire ?

Mettre à jour mes informations DPI

Mettre à jour les lieux de travail

Mettre à jour les personnes imposées à la source

Imprimer l'attestation-quittance

Mettre à jour les prestations (montant imposé, retenue, barème)

Cliquer sur **Ajouter une personne**.

 République et canton de Genève 

< Retour à la liste des LR

## Récapitulatif de l'impôt à la source 2026

Accueil Informations DPI ✓ Lieux de travail ✓ Personnes imposées ! Prestations soumises à l'impôt !

### Référentiel des personnes

Le tableau ci-dessous vous permet de saisir et tenir à jour les informations relatives à toutes les personnes assujetties à la source à Genève dont vous êtes responsables conformément aux directives de l'impôt à la source.

Il s'agit des travailleurs étrangers non titulaires du permis C qui résident à Genève, des frontaliers travaillant à Genève quelle que soit leur nationalité, des enfants mineurs actifs domiciliés à Genève quelle que soit leur nationalité.

Ajouter une personne	Filtre	Rechercher		
♦ Nom Prénom	♦ N° AVS	♦ Type	♦ Taux télétravail	Actions

Selectionner le type de contribuable. Pour les listes récapitulatives de type 1, salariés, vous avez le choix entre salarié ou administrateur.

Si vous avez besoin d'information complémentaire, cliquer sur **Besoin d'aide?**

Besoin d'aide ?

Type Contribuable

Salarié  Administrateur

Compléter les champs concernant la personne, son conjoint ou partenaire, ses enfants de moins de 25 ans le cas échéant.

Type Contribuable

Salarié  Administrateur

Informations Personne

Numéro AVS

756.9999.9999.91

**Nom**  **Prénom**

**Date de naissance**  **Sexe**

**Etat Civil**

La personne a-t-elle des enfants ?

Oui  Non

Famille

**Nom conjoint**  **Prénom conjoint**

**Numéro AVS conjoint**  **Conjoint avec revenu**

Enfants

Saisir les enfants jusqu'à l'âge de 25 ans.

**Ajouter un enfant**

◆ Nom	◆ Prénom	◆ Date de naissance	Actions
Blanchard	Valentin	22.01.2020	

Ajouter **l'adresse de domicile de la personne**. Saisissez l'adresse de domicile du salarié au 31 décembre, à la fin de son activité, ou au moment de son changement d'assujettissement.



À noter que depuis la Révision de la loi sur l'impôt à la source, entrée en vigueur le 01.01.2021, seules les personnes domiciliées à Genève ou domiciliée à l'étranger et travaillant à Genève (frontalier) peuvent être déclarées à Genève. Les personnes domiciliées dans un autre canton doivent être déclarées directement auprès du canton de domicile.

#### Adresse Domicile en 2026

Saisissez l'adresse de domicile du salarié au 31 décembre, à la fin de son activité, ou au moment de son changement d'assujettissement. [« Guide utilisateur »](#).

##### Pays

##### C/o

##### Adresse

##### Numéro

##### Rue

##### Code Postal

##### Localité

[> Je veux faire figurer une adresse différente sur l'attestation-quittance](#)

Si vous désirez faire apparaître une autre adresse que l'adresse de domicile de la personne sur l'attestation quittance, ouvrir le paragraphe et ajouter une **adresse d'expédition**.

Compléter le **taux d'activité** de la personne dans votre entreprise.

#### Rapport de travail

##### Taux d'activité

Compléter le cas échéant la période d'activité de la personne.

Dans notre exemple, la personne a démarré son activité le 15 janvier.

#### Périodes d'activité

##### Ajouter une période d'activité

###### ▼ Début

15.01.2025

###### ▼ Fin

###### Actions

Si aucune période n'est saisie, la personne est considérée comme active toute l'année.

Vous devrez compléter les prestations imposables et retenues pour tous les mois couverts par les périodes d'activité de la personne.



Une date de fin d'activité signifie notamment que la personne a quitté l'entreprise ou n'est plus soumise à l'impôt à la source. Dès lors, si vous renseignez une date de fin d'activité, la personne ne sera pas reprise dans les données de l'année suivante. En cas d'erreur, vous serez dans l'obligation de ressaisir la personne l'année suivante.

Cliquer sur **Enregistrer**.

L'onglet **Personnes imposées** est maintenant valide. Vous devrez modifier ces données uniquement en cas de changement.

Ajouter les autres personnes imposées.

## Une personne quitte l'entreprise

Lorsqu'une personne quitte l'entreprise, il faut mettre à jour la période d'activité de cette personne.

Sur la page d'accueil, sélectionner **Mettre à jour les personnes imposées à la source / Imprimer l'attestation-quittance**.

### Que voulez vous faire ?

[Mettre à jour mes informations DPI](#)

[Mettre à jour les lieux de travail](#)

[Mettre à jour les personnes imposées à la source](#)

[Imprimer l'attestation-quittance](#)

[Mettre à jour les prestations \(montant imposé, retenue, barème\)](#)

Retrouver la personne dans la liste. Vous pouvez rechercher son nom dans le champ recherche.

Dans la colonne Actions, sélectionner **Modifier la personne**.

 République et canton de Genève 

< Retour à la liste des LR

## Récapitulatif de l'impôt à la source 2021

Accueil Informations DPI ✓ Lieux de travail ✓ Personnes imposées ✓ Prestations soumises à l'impôt !

### Référentiel des personnes

Le tableau ci-dessous vous permet de saisir et tenir à jour les informations relatives à toutes les personnes assujetties à la source à Genève dont vous êtes responsables conformément aux directives de l'impôt à la source.

Il s'agit des travailleurs étrangers non titulaires du permis C qui résident à Genève, des frontaliers travaillant à Genève quelle que soit leur nationalité, des enfants mineurs actifs domiciliés à Genève quelle que soit leur nationalité.

Ajouter une personne		chapuis		
↓ Nom Prénom	↓ Date de naissance	↓ N° AVS	↓ Type	Actions
Chapuis Johannes	10.10.2000	756.9999.9999.91	Salarié	

Dans la partie Périodes d'activité, cliquer sur **Ajouter une période d'activité**.

## Périodes d'activité

Ajouter une période d'activité

▼ Début

▼ Fin

Actions

Saisir la **date de fin d'activité**.

Périodes d'activité

Ajouter une période d'activité

◀ Début

< Retour à la liste des personnes

Début

Fin

Enregistrer Annuler

Version

janvier 2021

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Informations générales

• Administration fiscale cantonale

31 

Cliquer sur **Enregistrer**.

Périodes d'activité

Ajouter une période d'activité

◀ Début	◀ Fin	Actions
	31.01.2021	 

< Retour à la liste des personnes

 Enregistrer

Cliquer sur **Enregistrer**.

Vous ne devrez plus saisir de prestations sur la personne à partir du jour qui suit la fin d'activité (dans notre exemple dès le 01.02.2021).

# Déclarer un taux de télétravail pour un employé frontalier

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'employeur doit assurer le suivi du télétravail de ses collaboratrices et collaborateurs et domiciliés en France pour pouvoir transmettre à l'AFC, en janvier 2027, le taux de télétravail réalisé par chacune et chacun d'entre eux, incluant 10 jours de missions temporaires. Il devra ensuite fournir ce taux, en plus des données salariales, au début de chaque année.

[Consultez notre livret d'information sur ge.ch](#)

La saisie du taux de télétravail pour les employés domiciliés en France n'est possible que si les deux conditions suivantes sont cumulativement remplies:

1. L'adresse de domicile de l'employé est en France

**Adresse Domicile en 2026**

**Pays**

France

2. La transmission des données concerne le mois de décembre ou intervient du fait d'une fin d'activité (une date de fin d'activité est renseignée : la personne quitte l'entreprise ou elle déménage de France en Suisse ou de Suisse en France)

**Périodes d'activité**

**Ajouter une période d'activité**

◆ Début	◆ Fin	Actions
01.01.2026	28.02.2026	

**Déclaration de télétravail uniquement pour les salariés ayant habité en France**

**Taux de télétravail réel en 2026**

Si ces deux conditions sont remplies, indiquez le taux de télétravail effectif annuel du salarié frontalier pour la période concernée.

## Déménagement en cours d'année

Si un employé déménage en cours d'année, de France en Suisse ou de Suisse en France, vous devez créer deux fois la personne dans votre référentiel des personnes:

- Un enregistrement pour la période de résidence en France (période d'assujettissement limité), et
- Un enregistrement pour la période de domicile en Suisse (période d'assujettissement illimité).

Vous ne devez déclarer à l'AFC qu'un seul taux de télétravail : celui correspondant à la période pendant laquelle l'employé résidait en France.

### Référentiel des personnes

Le tableau ci-dessous vous permet de saisir et tenir à jour les informations relatives à toutes les personnes assujetties à la source à Genève dont vous êtes responsables conformément aux directives de l'impôt à la source.

Il s'agit des travailleurs étrangers non titulaires du permis C qui résident à Genève, des frontaliers travaillant à Genève quelle que soit leur nationalité, des enfants mineurs actifs domiciliés à Genève quelle que soit leur nationalité.

Ajouter une personne		Filtre	Rechercher		
♦ Nom Prénom	♦ N° AVS	♦ Type	♦ Taux télétravail	Actions	
Doe John	756.9999.9999.91	Salarié	20	  	  
Doe John	756.9999.9999.91	Salarié		  	  

### Exemple pour un déménagement en cours d'année de France en Suisse le 1<sup>er</sup> février 2026

#### Enregistrement 1

Un premier enregistrement est créé pour la période de résidence en France:

- La date de déménagement de France est renseignée comme date de fin d'activité (dans cet exemple: 31.01.2026).
- Le taux de télétravail relatif à la période de résidence en France doit être déclaré (dans cet exemple: 20%).

En France du 01.01 au 31.01.2026

Adresse Domicile en 2026		
<b>Pays</b>	France	
Périodes d'activité		
Ajouter une période d'activité		
♦ Début	♦ Fin	Actions
01.01.2026	31.01.2026	 
Déclaration de télétravail uniquement pour les salariés ayant habité en France		
Taux de télétravail réel en 2026		
20		

## Enregistrement 2

Un second enregistrement est créé pour la période de résidence en Suisse:

- La date de prise de résidence en Suisse est renseignée comme date de début d'activité (dans cet exemple: 01.02.2026).
- Comme l'employé continue son activité dans l'entreprise durant toute l'année, aucune date de fin d'activité ne doit être renseignée.
- Aucun taux de télétravail relatif à la période de résidence en Suisse n'est saisissable.

En Suisse dès le 01.02.2026

<b>Adresse Domicile en 2026</b>		
<b>Pays</b>		
Suisse		
<b>Périodes d'activité</b>		
<b>Ajouter une période d'activité</b>		
<b>▼ Début</b>	<b>▼ Fin</b>	<b>Actions</b>
01.02.2026		

## Exemple pour un déménagement en cours d'année de Suisse en France le 1<sup>er</sup> février 2026

## Enregistrement 1

Un premier enregistrement est créé pour la période de résidence en Suisse:

- La date de déménagement de Suisse est renseignée comme date de fin d'activité (dans cet exemple: 31.01.2026).
- Aucun taux de télétravail relatif à la période de résidence en Suisse n'est saisissable.

En Suisse du 01.01 au 31.01.2026

<b>Adresse Domicile en 2026</b>		
<b>Pays</b>		
Suisse		
<b>Périodes d'activité</b>		
<b>Ajouter une période d'activité</b>		
<b>▼ Début</b>	<b>▼ Fin</b>	<b>Actions</b>
01.01.2026	31.01.2026	

## Enregistrement 2

Un second enregistrement est créé pour la période de résidence en France:

- La date de prise de résidence en France est renseignée comme date de début d'activité (dans cet exemple: 01.02.2026).
- Comme l'employé continue son activité dans l'entreprise durant toute l'année, aucune date de fin d'activité ne doit être renseignée.
- Le taux de télétravail relatif à la période de résidence en France ne sera saisissable qu'au mois de décembre 2026. La case "Taux de télétravail réel en 2026" n'apparaît donc pas.

En France dès le 01.02.2026

Adresse Domicile en 2026

Pays

France

Périodes d'activité

Ajouter une période d'activité

Début	Fin	Actions
01.02.2026		 

Cliquer sur **Enregistrer**.

# Saisir les données salariales

Après avoir terminé les salaires, et calculé l'impôt à la source prélevé aux personnes imposées à la source, sélectionner **Mettre à jour les prestations**.

## Que voulez vous faire ?

Mettre à jour mes informations DPI

Mettre à jour les lieux de travail

Mettre à jour les personnes imposées à la source

Imprimer l'attestation-quittance

Mettre à jour les prestations (montant imposé, retenue, barème)

Dans notre exemple nous sommes en mars, vous avez déjà transmis janvier et février.

Les personnes actives durant ce mois (conformément aux périodes d'activité saisies dans le référentiel des personnes imposées) sont listées en rouge : les prestations doivent être complétées.

<b>Prestations soumises à l'impôt</b>												
Une transmission mensuelle des informations vous permet de transmettre non seulement les retenues IS, mais également de communiquer le montant mensuel dus à l'administration (décomptes de paiement), ainsi que d'effectuer l'annonce d'arrivée et de départ de vos employés.												
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	<b>Transmettre à l'administration fiscale</b>
<b>Mars 2021</b>												
<b>DPI</b> 120826 TEST AEL PM2												
<b>Dupliquer le mois précédent</b>												
<b>Modifier ce mois</b>												
♦ Nom Prénom	♦ Prestation imposable	♦ Montant apériodique	♦ Montant déterminant	♦ Retenue	♦ Barème	♦ Lieu de travail	Actions					
Patronne Nicole	-	-	-	Adm.								
Blanchard Claire	-	-	-									
<b>Total (CHF)</b>	<b>0</b>			<b>0</b>								

Cliquer sur **Dupliquer le mois précédent** si les données du mois courant sont les mêmes que celles du mois précédent, ou sont très similaires et vous voulez procéder à une modification mineure,

Ou cliquer sur **Modifier ce mois** si vous voulez saisir complètement les données du mois.

Compléter ou corriger les données.

Si vous avez besoin d'aide, cliquer sur **Besoin d'aide?**

## Mars 2021

→ Besoin d'aide ?

**Patronne Nicole - Administrateur**

<b>Prestation imposable</b> CHF <input type="text"/>	<b>Retenue</b> CHF <input type="text"/>	<b>Lieu de travail</b> <input type="text"/> <span>Nouveau lieu</span>
Ce champ est obligatoire		

**Blanchard Claire - Salarié**

<b>Prestation imposable</b> CHF <input type="text"/> 5'000	<b>dont apériodique</b> CHF <input type="text"/>	<b>Montant déterminant</b> CHF <input type="text"/>	<b>Retenue</b> CHF <input type="text"/> 500
Ce champ est obligatoire			
<b>Lieu de travail</b> <input type="text"/> Agence de Cornavin <span>Nouveau lieu</span>	<b>Barème</b> <input type="text"/> C1 <span>Barème ajusté</span>		

[< Retour au calendrier des prestations](#) Enregistrer

Cliquer sur Enregistrer.

Vous pouvez dupliquer uniquement une personne en sélectionnant la personne et en cliquant sur l'icône **Dupliquer le mois précédent pour cette personne**.

→ Dupliquer le mois précédent pour cette personne

**Blanchard Claire - Salarié**

<b>Prestation imposable</b> CHF <input type="text"/> 5'000	<b>dont apériodique</b> CHF <input type="text"/>	<b>Montant déterminant</b> CHF <input type="text"/>	<b>Retenue</b> CHF <input type="text"/> 500
Ce champ est obligatoire			
<b>Lieu de travail</b> <input type="text"/> Agence de Cornavin <span>Nouveau lieu</span>	<b>Barème</b> <input type="text"/> C1 <span>Barème ajusté</span>		

L'onglet **Prestations soumises à l'impôt** est valide lorsque les prestations ont été saisies sur toutes les personnes actives durant les mois précédent le mois courant.

À noter que le contrôle de la conformité du barème avec les données de la personne n'est effectué que pour le dernier mois saisi. En effet, les données de la personne reflètent toujours les dernières informations à jour.

# Transmettre à l'administration fiscale

Lorsque la saisie du mois est terminée et valide, cliquer sur **Transmettre à l'administration fiscale**.

Nous recommandons une transmission **mensuelle** de vos données. En procédant ainsi, le décompte de paiement mensuel, ainsi que les annonces d'arrivée ou de départ de vos employés soumis à la source sont déduits automatiquement de votre transmission.

 République et canton de Genève 

[< Retour à la liste des LR](#)

## Récapitulatif de l'impôt à la source 2021

Accueil Informations DPI ✓ Lieux de travail ✓ Personnes imposées ✓ Prestations soumises à l'impôt ✓

### Prestations soumises à l'impôt

Une **transmission mensuelle** des informations vous permet de transmettre non seulement les retenues IS, mais également de communiquer le montant mensuel dus à l'administration (décomptes de paiement), ainsi que d'effectuer l'annonce d'arrivée et de départ de vos employés.

DPI  
120826 TEST AEL PM2

JAN ✓ FEV ✓ MAR ✓ AVR MAI JUIN JUIL AOUT SEPT OCT NOV DEC [Transmettre à l'administration fiscale](#) 

[Dupliquer le mois précédent](#)   [Modifier ce mois](#)

### Mars 2021

♦ Nom Prénom	♦ Prestation imposable	♦ Montant apériodique	♦ Montant déterminant	♦ Retenue	♦ Barème	♦ Lieu de travail	Actions
Patronne Nicole	10'000	-	-	2'500	Adm.	Le siège	
Blanchard Claire	2'000	2'000	2'000	500	B1	Agence de Cornavin	
<b>Total (CHF)</b>	<b>12'000</b>			<b>3'000</b>			

Le système affiche une récapitulation des données transmises depuis le début de la période fiscale.

Vous pouvez **imprimer** cette récapitulation au besoin.

## Liste récapitulative, année 2021, situation au 20.07.2021

Montant total des retenues :	10'236.38
Montant de la commission de perception :	204.73
<b>Montant total dû :</b>	<b>10'031.65</b>

 Imprimer

 Transmettre à l'administration fiscale

[< Retour à liste récapitulative](#)

Confirmer votre transmission en cliquant sur **Transmettre à l'administration fiscale**.

Une confirmation vous est présentée.

Vous pouvez **imprimer** cette confirmation au besoin.

## Transmission de la liste récapitulative

Liste récapitulative

Montant total des retenues :  
Montant de la commission de perception :  
Montant total dû :

[< Retour à la liste récapitulative](#)



### Confirmation

Vos données ont bien été soumises, nous vous en remercions.

- DPI numéro 120826
- TEST AEL PM2
- Données soumises le 03 décembre 2020 à 17:05

[← Retour à la liste des LR](#)

 Imprimer cette confirmation

Transmettre à l'administration fiscale

## Informations générales

Vos données du mois ont été transmises.

Cliquer sur **Retour à la liste des LR**.

### Février 2025

Date de transmission : 30.06.2025

ID AEL - 456738953LJ5

 Consulter

Transmis

### Janvier 2025

Date de transmission : 30.01.2024

ID AEL - 456738953LJ5

 Consulter

Transmis

## Imprimer une attestation-quittance

Sur la page d'accueil, sélectionner **Mettre à jour les personnes imposées à la source / Imprimer l'attestation-quittance**.

## Que voulez vous faire ?

## Mettre à jour mes informations DPI

## Mettre à jour les lieux de travail

### Mettre à jour les personnes imposées à la source

### Imprimer l'attestation-quittance

## Mettre à jour les prestations (montant imposé, retenue, barème)

Rechercher la personne dans la liste.

Dans la colonne **Actions**, cliquer sur **Imprimer**.

## Référentiel des personnes

Le tableau ci-dessous vous permet de saisir et tenir à jour les informations relatives à toutes les personnes assujetties à la source à Genève dont vous êtes responsables conformément aux directives de l'impôt à la source.

Il s'agit des travailleurs étrangers non titulaires du permis C qui résident à Genève, des frontaliers travaillant à Genève quelle que soit leur nationalité, des enfants mineurs actifs domiciliés à Genève quelle que soit leur nationalité.

Ajouter une personne		Rechercher		
◆ Nom Prénom	◆ Date de naissance	◆ N° AVS	◆ Type	Actions
Blanchard Hector	10.10.1990	756.9999.9999.91	Salarié	  
Blanchard Hector	10.10.1990	756.9999.9999.91	Salarié	  

L'attestation-quittance en format PDE peut être imprimée et remise à la personne

 <b>Attestation-quittance 2021</b>		Département des finances Administration fédérale des finances Administration fédérale des finances Service de l'impôt à la source																													
<p>Cette attestation-défense concerne l'impôt à la source sur les préstations versées aux salariés étrangers, frontaliers, étrangers, résidents, administrateurs, effectueuses bénéficiaires de prestations périodiques ou salaires de présence (rentes), bénéficiaires de revenus acquis en compensation. Veuillez lire les notes.</p>																															
<p><b>Personne assujettie à l'impôt à la source</b></p>																															
<table border="1"> <tr> <td>Numéro AVS</td> <td colspan="2">796.111.111.111.13</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Nom Dubois</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Prénom Paule</td> </tr> <tr> <td>Date de naissance</td> <td>01.01.2000</td> <td>Vivant en union libre N/A</td> </tr> <tr> <td>Etat civil</td> <td>Marie-e</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Sexe Féminin</td> </tr> </table>			Numéro AVS	796.111.111.111.13		Nom Dubois			Prénom Paule			Date de naissance	01.01.2000	Vivant en union libre N/A	Etat civil	Marie-e		Sexe Féminin													
Numéro AVS	796.111.111.111.13																														
Nom Dubois																															
Prénom Paule																															
Date de naissance	01.01.2000	Vivant en union libre N/A																													
Etat civil	Marie-e																														
Sexe Féminin																															
<p><b>Adresse domicile</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Chemin</td> <td colspan="2">Rue de Genève</td> </tr> <tr> <td>Numéro</td> <td>453</td> <td>NPA 74100</td> </tr> <tr> <td>Localité</td> <td colspan="2">Ammasse</td> </tr> <tr> <td>Canton / Pays</td> <td colspan="2">France</td> </tr> <tr> <td>Commune politique</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>			Chemin	Rue de Genève		Numéro	453	NPA 74100	Localité	Ammasse		Canton / Pays	France		Commune politique																
Chemin	Rue de Genève																														
Numéro	453	NPA 74100																													
Localité	Ammasse																														
Canton / Pays	France																														
Commune politique																															
<p><b>Conjoint</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Numéro AVS</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Nom Dubois</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Prénom Pierrot</td> </tr> </table>			Numéro AVS			Nom Dubois			Prénom Pierrot																						
Numéro AVS																															
Nom Dubois																															
Prénom Pierrot																															
<p><b>Enfants âgés de moins de 26 ans</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Date de naissance</td> <td>12.12.2012</td> <td>25.05.2019</td> </tr> </table>			Date de naissance	12.12.2012	25.05.2019																										
Date de naissance	12.12.2012	25.05.2019																													
<p><b>Informations DPI</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Numéro DPI</td> <td>79906</td> </tr> <tr> <td>Nom ou raison sociale</td> <td>TEST ASI PMD</td> </tr> <tr> <td>Rue</td> <td>Route du Mont-Blanc</td> </tr> <tr> <td>Numéro</td> <td>12</td> <td>NPA 1201</td> </tr> <tr> <td>Localité</td> <td>Genève</td> </tr> <tr> <td>Canton</td> <td>Genève</td> </tr> </table>			Numéro DPI	79906	Nom ou raison sociale	TEST ASI PMD	Rue	Route du Mont-Blanc	Numéro	12	NPA 1201	Localité	Genève	Canton	Genève																
Numéro DPI	79906																														
Nom ou raison sociale	TEST ASI PMD																														
Rue	Route du Mont-Blanc																														
Numéro	12	NPA 1201																													
Localité	Genève																														
Canton	Genève																														
<p><b>Informations liées à l'activité professionnelle</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Type de contribuable</td> <td>Salarié</td> </tr> <tr> <td>Taux d'activité</td> <td>100,00 %</td> </tr> </table>			Type de contribuable	Salarié	Taux d'activité	100,00 %																									
Type de contribuable	Salarié																														
Taux d'activité	100,00 %																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Période d'avis</th> <th>Barème</th> <th>Barème</th> <th>Commune de travail</th> <th>Prestations imposables</th> <th>Prestations périodiques</th> <th>Montant déterminé</th> <th>Retenue</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01.01.2021</td> <td>31.01.2021</td> <td>C2</td> <td>Genève</td> <td>6700</td> <td>2250</td> <td>4975</td> <td>404,33</td> </tr> <tr> <td colspan="8"> <table border="1"> <tr> <td>Total</td> <td>6700</td> <td>2250</td> <td>4975</td> <td>404,33</td> </tr> </table> </td> </tr> </tbody> </table>			Période d'avis	Barème	Barème	Commune de travail	Prestations imposables	Prestations périodiques	Montant déterminé	Retenue	01.01.2021	31.01.2021	C2	Genève	6700	2250	4975	404,33	<table border="1"> <tr> <td>Total</td> <td>6700</td> <td>2250</td> <td>4975</td> <td>404,33</td> </tr> </table>								Total	6700	2250	4975	404,33
Période d'avis	Barème	Barème	Commune de travail	Prestations imposables	Prestations périodiques	Montant déterminé	Retenue																								
01.01.2021	31.01.2021	C2	Genève	6700	2250	4975	404,33																								
<table border="1"> <tr> <td>Total</td> <td>6700</td> <td>2250</td> <td>4975</td> <td>404,33</td> </tr> </table>								Total	6700	2250	4975	404,33																			
Total	6700	2250	4975	404,33																											
<p><b>Timbre - Signature</b></p>																															

# Honoraires d'administrateur

Sur la page d'accueil, sélectionner **Mettre à jour les personnes imposées à la source / Imprimer l'attestation-quittance**.

## Que voulez vous faire ?

Mettre à jour mes informations DPI

Mettre à jour les lieux de travail

Mettre à jour les personnes imposées à la source

Imprimer l'attestation-quittance

Mettre à jour les prestations (montant imposé, retenue, barème)

Cliquer sur **Ajouter une personne**

 République et canton de Genève 

< Retour à la liste des LR

## Récapitulatif de l'impôt à la source 2021

Accueil Informations DPI ✓ Lieux de travail ✓ Personnes imposées ! Prestations soumises à l'impôt !

### Référentiel des personnes

Le tableau ci-dessous vous permet de saisir et tenir à jour les informations relatives à toutes les personnes assujetties à la source à Genève dont vous êtes responsables conformément aux directives de l'impôt à la source.

Il s'agit des travailleurs étrangers non titulaires du permis C qui résident à Genève, des frontaliers travaillant à Genève quelle que soit leur nationalité, des enfants mineurs actifs domiciliés à Genève quelle que soit leur nationalité.

<a href="#">Ajouter une personne</a>	Rechercher			
<input type="text" value="Nom Prénom"/> 	<input type="text" value="Date de naissance"/> 	<input type="text" value="N° AVS"/> 	<input type="text" value="Type"/> 	<a href="#">Actions</a>

Sélectionner **Administrateur**.

Type Contribuable

Salarié  Administrateur 

Compléter les champs concernant la personne.

Compléter l'adresse de domicile à l'étranger.

Adresse Domicile

**Pays**  
Royaume-Uni

**C/o**  
[Input field]

**Adresse**  
[Input field]

**Numéro**  
55

**Rue**  
St Giles High St

**Code Postal**  
WC2H 8LH

**Localité**  
London

Comme période d'activité, ajouter le mois durant lequel les honoraires ont été versés. Dans notre exemple en mars 2021.

Périodes d'activité

Ajouter une période d'activité

Début  
01.03.2021

Fin  
31.03.2021

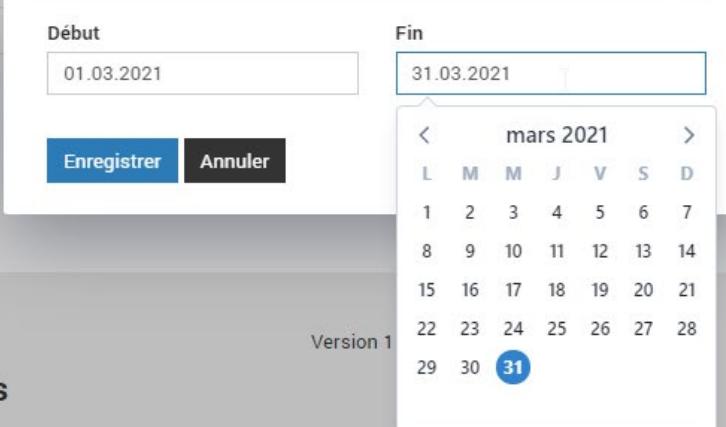
< Retour à la liste des personnes

Enregistrer   Annuler

Enregistrer

Informations générales

Version 1



Cliquer sur **Enregistrer** dans la boîte de dialogue.

Cliquer sur **Enregistrer dans la page**.

Dans l'onglet Prestations soumises à l'impôt, saisir les prestations dans le mois concerné.

Patronne Nicole - Administrateur

Prestation imposable  
CHF 10'000

Retenue  
CHF 2'500

Lieu de travail  
Le siège   Nouveau lieu

Cliquer sur **Enregistrer**.

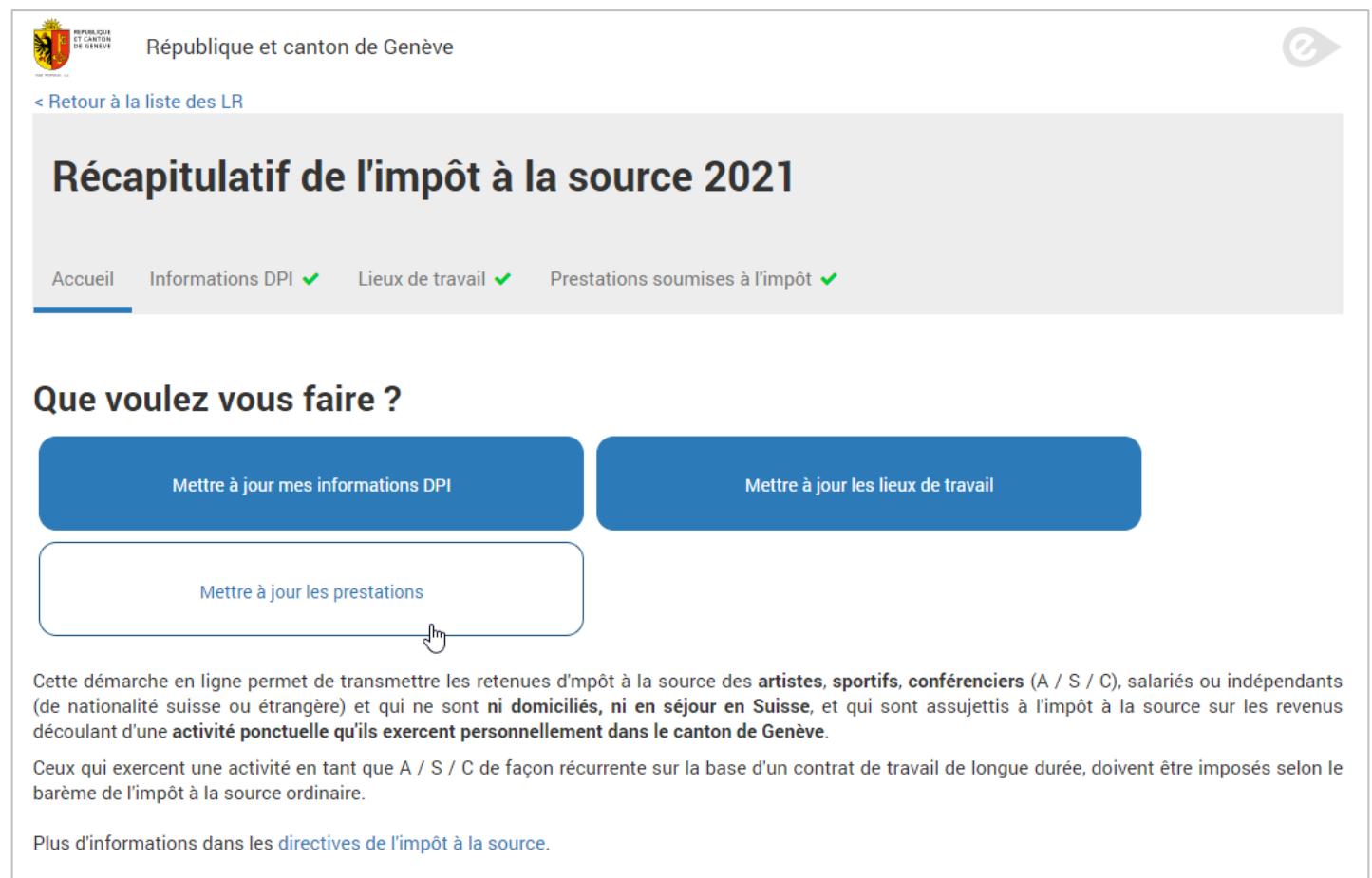
# Artistes, sportifs et conférenciers

Si vous êtes inscrit en tant que DPI organisateur de spectacles, conférences ou meeting sportifs, la démarche en ligne ISeL se présente de manière légèrement différente de celle destinée aux salariés.

## Saisir les prestations ASC

Après avoir mis à jour les **lieux de représentation** (voir chapitre ci-dessus relatif aux lieux de travail), vous allez pouvoir saisir les prestations imposées.

Sur la page d'accueil, sélectionner **Mettre à jour les prestations**



République et canton de Genève

< Retour à la liste des LR

## Récapitulatif de l'impôt à la source 2021

Accueil Informations DPI ✓ Lieux de travail ✓ Prestations soumises à l'impôt ✓

### Que voulez vous faire ?

Mettre à jour mes informations DPI      Mettre à jour les lieux de travail

Mettre à jour les prestations

Cette démarche en ligne permet de transmettre les retenues d'impôt à la source des **artistes, sportifs, conférenciers (A / S / C)**, salariés ou indépendants (de nationalité suisse ou étrangère) et qui ne sont **ni domiciliés, ni en séjour en Suisse**, et qui sont assujettis à l'impôt à la source sur les revenus découlant d'une **activité ponctuelle qu'ils exercent personnellement dans le canton de Genève**.

Ceux qui exercent une activité en tant que A / S / C de façon récurrente sur la base d'un contrat de travail de longue durée, doivent être imposés selon le barème de l'impôt à la source ordinaire.

Plus d'informations dans les [directives de l'impôt à la source](#).

## Sélectionner Ajouter une prestation

### Prestations soumises à l'impôt

Les retenues à la source prélevées doivent être versées à l'AFC **dans les trente jours** suivant la fin de la représentation/conférence et, dans le même délai, les données doivent être saisies dans ISeL et transmises à l'AFC.

Numéro DPI : 138807  
TEST AEL PM2

**Transmettre à l'administration fiscale**

Ajouter une prestation		Rechercher				
>Type Contribuable	Identifiant	Lieu de représentation	Prestations Imposées	Retenue	Transmis	Actions
ARTISTE	Mon groupe	Servette	500	60.00	Transmis	  
SPORTIF	Dumoulin Dimitri	Servette	12'000	3'000.00	Non transmis	  
<b>Total en francs</b>			<b>12'500</b>	<b>3'060.00</b>		

Sélectionner le **Type de contribuable**.

Type Contribuable 

**Artiste**  **Sportif**  **Conferencier**

Les artistes, sportifs, conférenciers (A / S / C), salariés ou indépendants (de nationalité suisse ou étrangère) et qui ne sont ni domiciliés, ni en séjour en Suisse, sont assujettis à l'impôt à la source sur les revenus découlant d'une activité ponctuelle qu'ils exercent personnellement dans le canton de Genève.

Ceux qui exercent une activité en tant que A / S / C de façon récurrente sur la base d'un contrat de travail de longue durée, doivent être imposés selon le barème de l'impôt à la source ordinaire et ne doivent donc pas être déclaré par cette prestation.

Saisir les données personnelles de la personne ou du groupe.

Informations Personne

Numéro AVS  
756.9999.9999.91

Nom  
Dubonnet

Prénom  
Claude

Désignation groupe

Nom d'artiste

Pays domicile  
Andorre

Nombre de personnes 

1

Saisir la période de représentation, le lieu ainsi que le nombre de jour de représentation effectués durant la période.

<b>Période de travail</b>	
<b>Début période</b>	<b>Fin période</b>
01.01.2021	01.01.2021
<b>Lieu de représentation</b> 	<b>Nombre de jours en représentation</b> 
Servette	1
<b>Nouveau lieu</b>	

Saisir les prestations brutes créditées et sélectionner frais forfaitaires si ces derniers s'appliquent. Le système calcule le gain journalier et la retenue d'impôt à la source.

<b>Prestations</b>	
<b>Prestations brutes</b> 	<b>Frais forfaitaire</b> 
CHF 10'000	CHF 5'000
<b>Prestations soumises</b> 	<b>Gain journalier</b> 
CHF 5'000	CHF 5'000
<b>Taux imposition</b>	<b>Retenue IS</b> 
25	CHF 1'250
< Retour à la liste des prestations	
 <b>Enregistrer</b> 	

Cliquer sur **Enregistrer**.

# Transmettre les prestations ASC à l'administration fiscale

Une fois les prestations saisies, elles figurent dans le tableau récapitulatif avec le statut **Non transmis**.

Cliquer sur **Transmettre à l'administration fiscale**.

**Prestations soumises à l'impôt**

Les retenues à la source prélevées doivent être versées à l'AFC **dans les trente jours** suivant la fin de la représentation/conférence et, dans le même délai, les données doivent être saisies dans ISeL et transmises à l'AFC.

Numéro DPI : 138807  
TEST AEL PM2

**Transmettre à l'administration fiscale**

**Ajouter une prestation** **Rechercher**

Type Contribuable	Identifiant	Lieu de représentation	Prestations Imposées	Retenue	Transmis	Actions
ARTISTE	Mon groupe	Servette	500	60.00	Transmis	  
SPORTIF	Dumoulin Dimitri	Servette	12'000	3'000.00	Non transmis	  
ARTISTE	Dubonnet Claude	Servette	5'000	1'250.00	Non transmis	  
<b>Total en francs</b>			<b>17'500</b>	<b>4'310.00</b>		

Un récapitulatif de l'ensemble des retenues de l'année est présenté.

## Transmission de la liste récapitulative

Liste récapitulative, année 2021, situation au 08.12.2020

Montant total des retenues : 4'310.00  
Montant de la commission de perception : 86.20  
Montant total dû : 4'223.80

[< Retour à liste récapitulative](#)

**Transmettre à l'administration fiscale**

Confirmer la transmission en cliquant sur **Transmettre à l'administration**.ne quittance est présentée, votre transmission est enregistrée.

**Confirmation**

Vos données ont bien été soumises, nous vous en remercions.

- DPI numéro 138807
- TEST AEL PM2
- Données soumises le 08 décembre 2020 à 13:06

**Retour à la liste des LR** **Imprimer cette confirmation**

# Déposer un fichier xml

Consultez [notre page d'information sur ge.ch](#).

## En savoir plus

Consultez [notre page d'information sur ge.ch](#).

